

GEIPAN

Reçu le 22 FEV. 2010

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
1	1/3

Analyse et références

Objet - Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le dimanche 10 janvier 2010 à 17 heures 25 minutes

Nous soussigné Lieutenant

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Une observation de phénomène aérospatial non identifié (PAN) a été effectuée le 01 janvier 2010 à 20h09 au large du port de La Cotinière (commune de St Pierre d'Oléron) par un témoin qui passait à proximité de la plage. Le témoin, monsieur [redacted] prétend avoir vu un objet lumineux qui est resté fixe pendant quelques secondes, avant de disparaître à vive allure en quelques secondes.

L'objet observé était fortement lumineux et de taille imposante. De forme ovale, le dessus était rouge et le dessous jaune. L'objet est resté en position fixe dans le ciel pendant une minute, puis il a pivoté et il a très fortement accéléré avant de disparaître à l'horizon, avec une vitesse hors norme, sans qu'aucun son ne soit perceptible.

Le témoin, [redacted] est un marin-pêcheur à la retraite qui connaît bien le secteur et qui sait faire la différence entre un feu de bateau, une fusée de détresse, un feu d'artifice, et le phénomène observé.

N'arrivant pas à expliquer ce qu'il a vu, il se rend dans un bar de la Cotinière pour parler du phénomène. Dans ce bar, il rencontre un couple, monsieur et madame [redacted] qui a aussi vu l'étrange lumière en se garant sur le port. Le couple confirme le caractère inhabituel de la vision.

Fort de ce témoignage, monsieur [redacted] contacte la presse dès le lendemain matin (France bleu La Rochelle puis Sud Ouest). A cette occasion, la gendarmerie est prévenue de cette observation et monsieur [redacted] est convoqué pour audition.

Monsieur [redacted] est entendu le 02 janvier à 17 heures. (Pièce N°2). Il confirme sa version. Il décrit un objet en forme d'aile arrondie, de couleur rouge et jaune, particulièrement lumineux. Cet objet ferait environ 20 mètres de large et il se trouvait à environ 600 mètres au large. Il donne les coordonnées du couple [redacted] qui est en mesure de confirmer cette vision.

La presse contacte monsieur [redacted], et celui-ci figure en première page du SUD OUEST Charentes-Maritimes du lundi 4 janvier sous le titre « Un OVNI observé sur l'île d'Oléron ». L'information est reprise par les radios nationales et dans les journaux locaux.

Le sémaphore de Chassiron (île d'Oléron) est contacté, il n'a fait aucune observation aux alentours de 20 heures et aucun bateau n'a signalé de problème particulier.

Monsieur et madame [redacted] sont entendus le 04 janvier 2010. (Pièce N°3 et 4). Ils confirment avoir observé un objet lumineux de forme ovale à 20 heures 09, alors qu'ils venaient de garer leur voiture dans le port de la Cotinière. Monsieur et madame [redacted] rapportent avoir vu comme des flammes à la base de l'objet. La vision les a intrigués, mais pas assez pour rester sur place. Ils sont donc rentrés dans le bar de La Cotinière et ils n'ont pas vu l'objet disparaître.

Suite à la parution de l'article dans la presse, le phénomène suscite localement une certaine émotion et de nouveaux témoins se font connaître. Ces témoins sont entendus par téléphone, sur un certain nombre de points qui sont retranscrits dans un procès-verbal, les enquêteurs se gardant la possibilité de les convoquer pour obtenir des précisions supplémentaires.

Trois témoins prétendent avoir vu un objet lumineux hors de l'île d'Oléron dans la soirée du 01 janvier 2010:

(DESTINATAIRES)

- [1] - M. le Préfet
- [1] - SROM - BR- DGGN
- [1] - CORG 17
- [1] - GEPAN (V. H.)
- [1] - Archives

Date de clôture

10/01/2010

Signature(s)

Le

Vu et transmis par :

10/01/20

Lieutenant

Commandant

- mesdames _____ et _____ ont vu un objet lumineux de forme ronde dans le secteur de FOURAS vers 18 heures 30. (Pièce N°5)
- madame _____ a vu un objet lumineux vers 20 heures 15, à proximité de son domicile à Saint-Augustin (secteur de Royan). (Pièce N°6)

Deux témoins affirment avoir vu l'objet lumineux sur le secteur de la Cotinière aux alentours de 20 heures 15:

- madame _____ a vu, depuis son domicile de La Cotinière, une boule rouge lumineuse, grosse comme un melon. Après une observation de 40 secondes Elle a vu la boule diminuer et disparaître à l'infini en deux secondes, sans changer de place. (Pièce N°7)
- Monsieur _____ a vu, depuis les dunes de La Menounière (2 km au Nord de La Cotinière), une forme ovale assez lumineuse, de couleur rouge avec un halo jaune. Il a cru voir un bateau de croisière à l'horizon et il a continué sa ballade. (Pièce N°8)

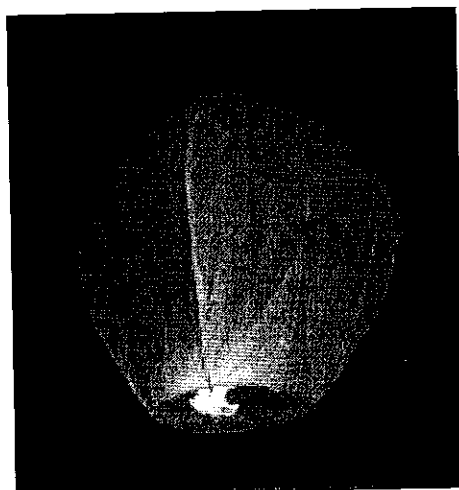
Le jeudi 07 janvier 2010, le planton de la brigade de Saint-Pierre d'Oléron est contacté par monsieur _____ habitant La Cotinière. Il déclare être probablement à l'origine du phénomène qui a été vu le 01 janvier 2010, puisqu'il a effectué un lâché de lanterne lumineuse ce soir là.

Monsieur _____ est convoqué à la brigade de Saint-Pierre le samedi 09 janvier 2010 pour être auditionné. (pièce N°9).

Dans son audition, il explique qu'il recevait de la famille des Pays-bas pour le nouvel an, dans sa résidence donnant sur la plage, à La Cotinière. Vers 20 heures, ses invités ont décidé de procéder à un lancer de « Wensballonen », une lanterne volante, comme c'est la tradition aux Pays-Bas lors des fêtes et des anniversaires.

La lanterne volante est une sorte de mongolfière en papier de riz d'un mètre de diamètre environ, avec une forme un peu allongé. A sa base, il y a un brûleur en paraffine. Le ballon est allumé, il se gonfle et décolle lentement dans le ciel. Arrivé à 150 mètre d'altitude, il se stabilise et se déporte au grès du vent. Il est alors de forme arrondi, lumineux, de couleur orange foncé, tirant vers le jaune à la base (là où sont les flammes). Lorsque le brûleur est épuisé, la flamme s'éteint, et la lumière disparaît en quelques secondes. Le ballon reste en l'air pendant quelques minutes avant de se poser un peu plus loin. D'après la notice, la lanterne est visible à environ 1500 mètres de distance.

Photo de la lanterne volante lumineuse:



Monsieur _____ explique que le ballon a bien décollé depuis sa terrasse, qu'il s'est déporté vers le large grâce à la légère brise Est-Ouest, puis, qu'il s'est stabilisé dans le ciel pendant deux minutes avant de s'éteindre.

Il s'agit d'un objet très courant au Pays-Bas. Utilisé dans les fêtes, les utilisateurs y accrochent généralement des cartes ou des vœux.

En conséquence, le phénomène aérospatial non identifié vu le 01 janvier à La Cotinière semble clairement

s'expliquer par le tir d'une lanterne volante lumineuse par monsieur et sa famille. Les témoignages confirment tous la présence d'un objet lumineux arrondi de couleur rouge et jaune dans le ciel de l'île d'Oléron. Les contradictions sur la forme, la taille et la distance peuvent s'expliquer par les différents points d'observation et par l'absence de perspectives au dessus de l'Océan. La méconnaissance de l'objet a semé la confusion parmi les témoins de la scène.

Les témoignage attestant de la présence d'un objet lumineux au-dessus de Royan et de Fouras ne sont pas expliqués à ce jour.

Dont procès-verbal fait et clos à :

le 10 janvier 2010 à 20 heures 05.
L'Officier de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
2	1/3

<i>Analyse et références</i>	
Objet	- Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié
Références	

Le samedi 2 janvier 2010 à 16 heures 50 minutes
 Nous soussigné Lieutenant
 Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie
 Nous trouvant au bureau de notre unité , rapportons les opérations suivantes :

Le 02 janvier 2010 à 16 heures 50, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		14/12/1949		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Retraite	

DÉCLARATION

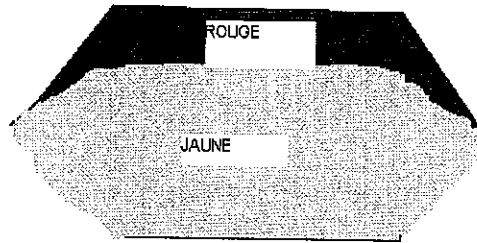
Le 01 janvier 2010 à 20h09, je me trouvais au 16 rue du logis, à La Cotinière (St Pierre d'Oleron), au domicile de ma mère. J'ai pris mon véhicule pour rentrer chez moi en passant par la côte. Le long du boulevard du capitaine Leclerc, au niveau de la rue du Logis, j'ai vu dans le ciel une boule jaune avec du rouge dessus. Je me suis arrêté, je suis descendu de la voiture et je suis allé sur la plage qui se trouvait à quelques mètres. Je suis resté observer le phénomène durant 30 secondes, jusqu'à que la lumière disparaisse.

Question : Quelle était la forme de la lumière ?
Réponse : La forme était ovale. Le dessus était de couleur rouge vif, le dessous était jaune. Toute la forme était lumineuse. La lumière était très forte mais il n'y avait pas de faisceau vers la mer ou le sol.

Question : Quelle était la taille ?
Réponse : Approximativement 20 mètres de large. C'était un objet assez important dans le ciel qui pourrait ressembler à une aile volante géante. Cependant, elle était trop grosse et elle émettait beaucoup de lumière.

(DESTINATAIRES)

[2] - [-] - [-] - [-] - [1] - Archives :	Date de clôture	Vu et transmis par :
	Signature(s)	e



Question : Quelle altitude et quelle distance

Réponse : L'objet devait être à 300 mètre d'altitude environ pour une distance de 600 mètres de la côte. L'objet était assez bas dans le ciel.

Question : Quelles évolutions a-t-il décrits dans le ciel?

Réponse : L'objet est resté fixe pendant 30 secondes environ. Il n'y avait aucun mouvement. Puis, tout à coup, l'objet a pivoté sur lui-même à 90° vers la droite (la partie rouge est passée à la verticale, sur le côté droit). Tout à coup l'objet a pris la direction plein ouest (vers l'océan) et il a très fortement accéléré, à une vitesse hors norme. En dix secondes, l'objet a disparu du champs de vision. Le point rouge est resté visible en dernier pendant quelques secondes avant que tout disparaisse.

Question : L'objet émettait-il un son?

Réponse : Il n'y avait aucun son, aucun bruit. Il est impossible que ce soit un hélicoptère. Il n'y avait pas de vent du tout.

Question : Quelles étaient les conditions atmosphériques?

Réponse : Il faisait beau temps. Pas de nuage. La nuit était tombée. Les étoiles étaient visible. Un bateau de pêche était visible à 4 ou 5 miles au large du port du port. Il n'y avait pas de houle.

Question : Peut-il s'agir d'une fusée de détresse?

Réponse : Non. Je suis marin pêcheur retraité et je connais bien les fusées. Ce phénomène n'avait rien à voir.

Je suis un habitué de la mer et je n'avais jamais observé un tel phénomène.

Question : Aviez-vous bu de l'alcool?

Réponse : Non.

Question : Y a-t-il d'autres témoins?

Réponse : Oui

-Monsieur et madame

Ce sont des restaurateur du Médoc

Pour le moment, je n'ai identifié personne d'autre.

Information à l'intéressé(e):

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

le 02 janvier 2010 à 17 heures 40, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Officier de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
3	1/3

Analyse et références

Objet - Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le lundi 4 janvier 2010 à 14 heures 55 minutes

Nous soussigné Lieutenant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Le 04 janvier 2010 à 15 heures 00, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		11/12/1963		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Restaurateur	

DÉCLARATION

Je me présente à votre unité pour vous décrire le phénomène lumineux que j'ai vu le 01 janvier 2010 à 20h09 à La Cotinière, commune de Saint Pierre d'Oléron.

Je venais d'arriver à la Cotinière en voiture et je me suis garé sur la cale face à la criée. En levant les yeux, j'ai observé un phénomène lumineux en suspension, pensant que cela venait du marchand de cerf-volant. En effet, l'été, le marchand de cerf-volant qui se trouve face à l'église met toujours des cerf-volants flottants, en suspension au dessus de l'église.

L'objet en suspension était très lumineux, comme en flamme. Sur la partie haute, j'ai vu très clairement des flammes.

Je me suis demandé comment les flammes pouvaient tenir en l'air.

Question : Pouvez-vous décrire exactement l'objet?

Réponse : Il était comme un ballon, rouge sur la partie basse et jaune sur le dessus. Il y avait des flammes sur le dessus.

Voici un dessin représentant le phénomène:

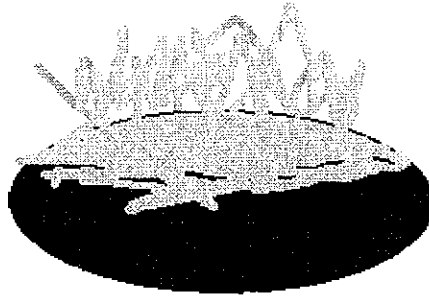
(DESTINATAIRES)

[1] - Cellule RENS
[1] - DGGN - GEIPAN
[_] -
[_] -
[1] - Archives : :

Date de clôture

Vu et transmis par :

Signature(s)



Question : Quelle heure était-il?

Réponse : Il était précisément 20h09 puisque je venais de lire mon GPS pour connaître mon heure d'arrivée.

Question : L'objet a-t-il bougé?

Réponse : L'objet n'a pas du tout bougé, il était fixe.

Question : Quelle était selon vous la taille, la hauteur et la distance de l'objet?

Réponse : Comme un ballon de foot qui se trouvait à 200-300 mètres. Je me trouvais face au bar Le Caveau et je voyais l'objet sur la droite de l'église de La Cotinière. L'objet était assez bas dans le ciel, en dessous de la hauteur du clocher.

Question : Combien a duré l'observation

Réponse : J'ai regardé le phénomène pendant deux minutes. Au début je pensait que c'était un résidu de feu d'artifice, puis ensuite un cerf-volant. Mais comme c'était fixe et en flamme, je me suis dit que c'était autre chose. Comme rien ne bougeait, j'ai décidé de quitter les lieux.

Question : Connaissez-vous d'autres personnes qui auraient vu le phénomène

Réponse : Je me trouvais avec ma femme, madame Ce n'est que dans le bar que j'ai rencontré monsieur qui venait de voir le phénomène.

Question : Aviez vous consommé de l'alcool et/ ou des stupéfiants?

Réponse : Non

Question : Y avait-il du bruit?

Réponse : Non.

Question : Quelles étaient les conditions d'observations

Réponse : Il faisait beau, le ciel était dégagé et lumineux.

Information à l'intéressé(e):

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

le 04 janvier 2010 à 15 heures 50, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Officier de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
4	1/3

Analyse et références

Objet - Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le lundi 4 janvier 2010 à 15 heures 30 minutes

Nous soussigné Lieutenant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Le 04 janvier 2010 à 15 heures 30, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom	Prénom	Epouse		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		21/02/1966		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Restaurateur	

DÉCLARATION

Je me présente à votre unité pour vous décrire le phénomène lumineux que j'ai vu le 01 janvier 2010 à 20h09 à La Cotinière, commune de Saint Pierre d'Oléron.

Je venais d'arriver à la Cotinière en voiture avec mon mari qui s'est garé sur la cale face à la criée. En levant les yeux, j'ai observé un phénomène lumineux en suspension, pensant que cela venait du marchand de cerf-volant. En effet, l'été, le marchand de cerf-volant qui se trouve face à l'église met toujours des cerf-volants flottants, en suspension au dessus de l'église.

L'objet en suspension était très lumineux, comme en flamme. Sur la partie haute, j'ai vu très clairement des flammes.

Nous nous sommes suis demandé comment les flammes pouvaient tenir en l'air, aussi fixement.

Question : Pouvez-vous décrire exactement l'objet?

Réponse : Il était comme un ballon, rouge sur la partie basse et jaune sur le dessus. Il y avait des flammes sur le dessus.

Voici un dessin représentant le phénomène:

(DESTINATAIRES)

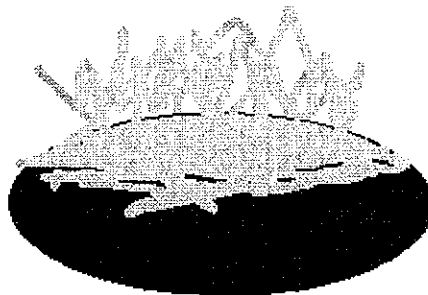
Date de clôture

Vu et transmis par :

[] -
 [] -
 [] -
 [] -
 [] -
 [1] - Archives :

Signature(s)

Le



Question : Quelle heure était-il?

Réponse : Il était précisément 20h09 puisque je venais de lire mon GPS pour connaître mon heure d'arrivée.

Question : L'objet a-t-il bougé?

Réponse : L'objet n'a pas du tout bougé, il était fixe.

Question : Quelle était selon vous la taille, la hauteur et la distance de l'objet?

Réponse : Pour moi, c'était à peu près comme un objet d'un mètre de diamètre vu à trois-cent mètre de distance. J'ai des difficultés à évaluer la taille ou la distance puisqu'il n'y avait pas de perspective. Pour la hauteur, je dirais une cinquantaine de mètre, parce que l'objet était bas dans le ciel, juste au-dessus des maisons.

Question : Combien a duré l'observation

Réponse : Nous avons regardé le phénomène pendant deux minutes. Au début je pensait que c'était un résidu de feu d'artifice, puis ensuite un cerf-volant. Mais comme c'était fixe et en flamme, je me suis dit que c'était autre chose. Comme rien ne bougeait, j'ai décidé de quitter les lieux.

Question : Connaissez-vous d'autres personnes qui auraient vu le phénomène

Réponse : Je me trouvais avec mon mari, monsieur . Ce n'est que dans le bar que nous avons rencontré monsieur qui venait de voir le phénomène.

Question : Aviez vous consommé de l'alcool et/ ou des stupéfiants?

Réponse : Non

Question : Y avait-il du bruit?

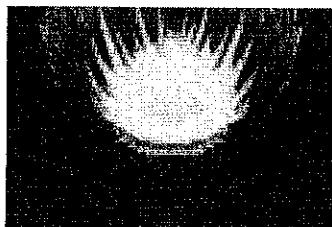
Réponse : Non.

Question : Quelles étaient les conditions d'observations

Réponse : Il faisait beau, le ciel était dégagé et lumineux.

Question : Voulez-vous ajouter quelque chose?

Réponse : Sur internet, j'ai trouvé une photo similaire à ce que j'ai vu, qui était décrite comme météorite



en feu

C'est comme cette photo mais avec des flammes très visibles.

Information à l'intéressé(e):

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

, le 04 janvier 2010 à 15 heures 50, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Officier de Police Judiciaire

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
5	1/2

Analyse et références

Objet - Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le dimanche 10 janvier 2010 à 16 heures 40 minutes

Nous soussigné Lieutenant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Au cours de l'enquête, nous recevons par messagerie le témoignage suivant:

Date et heure de l'appel à la gendarmerie	Le 04 janvier 2010 à la gendarmerie GD
Nom du témoin	Madame Madame
Age	Inconnu
Adresse	
Téléphone	
Date de l'observation	01 janvier 2010
Heure de l'observation	18 heures 30
Lieu de l'observation	Sentier piétonnier derrière la maison de retraite de Fouras.
Forme de l'objet	Phénomène lumineux genre gros ballon avec un anneau
Taille de l'objet- distance	Inconnu
Couleur de l'objet	Inconnu
Comportement de l'objet	Inconnu
Direction de l'objet	Vers les éoliennes de PERE, soit au Nord-Est de Fouras.
Durée de l'observation	Inconnue.
Circonstances de l'observation	Au cours d'une promenade. Elle n'a pas vu disparaître le ballon car elle a eu la vue dissimulée par des arbres. En sortant de la zone ombragée, le phénomène n'était plus visible.
Conditions d'observation.	Inconnue.
Renseignements complémentaires	

Dont procès-verbal fait et clos à

le 10 janvier 2010 à 16 heures 55.

L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

[] - [] - [] - [] - [1] - Archives	Date de clôture	Vu et transmis par :
	Signature(s)	Il e

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
6	1/1

Analyse et références

Objet - Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le dimanche 10 janvier 2010 à 16 heures 05 minutes

Nous soussigné Lieutenant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Au cours de l'enquête, nous recevons par téléphone le témoignage suivant:

Date et heure de l'appel à la gendarmerie	Lundi 4 janvier à 18 heures
Nom du témoin	Madame
Age	83
Adresse	
Téléphone	
Date de l'observation	Le 01 janvier 2010
Heure de l'observation	Entre 20h15 et 20h30
Lieu de l'observation	Domicile
Forme de l'objet	Objet triangulaire et lumineux, en forme d'aile d'oiseau, la pointe vers le haut.
Taille de l'objet- distance	Taille de la lune- Distance non évaluée.
Couleur de l'objet	Orange/ Rouge. Plus rouge vers le bas
Comportement de l'objet	Fixe mais intensité lumineuse variable.
Direction de l'objet	Peut-être au-dessus de Breuillet (direction Sud- est)
Durée de l'observation	3 minutes
Circonstances de l'observation	Lumière vue à travers la vitre lors d'un repas de famille. Cette lumière était au dessus d'une grange à proximité de la maison. Elle était inhabituelle.
Conditions d'observation.	Idéales, pas de nuages.
Renseignements complémentaires	Personne désorientée (les indications de direction, de distance et de taille sont très floues).

Dont procès-verbal fait et clos à

, le 10 janvier 2010 à 16 heures 30.

L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

[] -	Signature(s) e
[] -	
[] -	
[] -	
[] -	

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
7	1/2

Analyse et références

Objet - Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le dimanche 10 janvier 2010 à 16 heures 55 minutes

Nous soussigné Lieutenant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Au cours de l'enquête, nous recevons par téléphone le témoignage suivant:

Date et heure de l'appel à la gendarmerie	Mardi 05 janvier 2010 à 14h30
Nom du témoin	
Age	Née le 30/05/1930
Adresse	
Téléphone	
Date de l'observation	Le 01 janvier 2010
Heure de l'observation	Entre 20 heures et 20 heures 30.
Lieu de l'observation	Domicile qui se trouve face à la mer.
Forme de l'objet	Boule rouge « d'arbre de Noël », lumineuse.
Taille de l'objet- distance	Comme un gros melon Distance et altitude des hélicoptères qui passent habituellement l'été.
Couleur de l'objet	Rouge avec une lumière blanche/jaune derrière.
Comportement de l'objet	Fixe. La boule a diminué et a disparu à l'infini en deux secondes, sans changer de place dans le ciel.
Direction de l'objet	Au dessus de la mer, à 150 mètres environ du port (Sud- Ouest)
Durée de l'observation	30 à 40 secondes
Circonstances de l'observation	Objet observé par hasard depuis le domicile.
Conditions d'observation.	Idéales.
Renseignements complémentaires	- Pas de bruit. - Un tir de feu d'artifice amateur avait été effectué peu avant.

Dont procès-verbal fait et clos à

le 10 janvier 2010 à 17 heures 05.

L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

[] -	Signature(s)	
[] -		
[] -		
[] -		
[] -		

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
8	1/2

Analyse et références

Objet - Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le dimanche 10 janvier 2010 à 17 heures 05 minutes

Nous soussigné Lieutenant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité .

rapportons les opérations suivantes :

Au cours de l'enquête, nous recevons par téléphone le témoignage suivant:

Date et heure de l'appel à la gendarmerie	Le mercredi 6 janvier 2010 à 17 heures 30
Nom du témoin	
Age	Inconnu
Adresse	
Téléphone	
Date de l'observation	Le 01 janvier 2010
Heure de l'observation	Entre 20 heures 30 et 20 heures 45 (après le dîner)
Lieu de l'observation	Proche de la résidence secondaire du témoin, à commune de Saint Pierre d'Oléron. Nord de La Cotinière) Lors d'une promenade digestive dans les dunes.
Forme de l'objet	Le témoin pense voir un bateau de croisière très lumineux qui croise au large. En l'absence de ligne d'horizon, il ne peut pas dire si l'objet est dans ou hors de l'eau. Décrit comme un objet plat- ovale – Un ballon de rugby lumineux.
Taille de l'objet- distance	Impossible à évaluer sans repères.
Couleur de l'objet	Lumière rouge et jaune qui fait un halo autour de l'objet.
Comportement de l'objet	Fixe
Direction de l'objet	L'objet est au large (plein Ouest).
Durée de l'observation	Quelques secondes. Le témoin se dit « Ça alors! , il est lumineux ce bateau de croisière » et il repart vers son domicile.
Circonstances de l'observation	Lors d'une promenade. Le phénomène interpelle le témoin mais pas assez pour qu'il prenne le temps de l'observer en détail.
Conditions d'observation.	Idéales pour le ciel. Nuit noire qui empêche de discerner la ligne d'horizon.
Renseignements complémentaires	Néant.

Dont procès-verbal fait et clos :

le 10 janvier 2010 à 17 heures 20.

L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

[] -
[] -
[] -
[] -
[] -

GENDARMERIE NATIONALE**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01850	00012	2010	

N° pièce	N° feuillet
9	1/2

Analyse et références

Objet - Renseignement sur une observation de phénomène aérospatial non identifié

Références

Le samedi 9 janvier 2010 à 14 heures 15 minutes

Nous soussigné Lieutenant

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à

, rapportons les opérations suivantes :

Le 09 janvier 2010 à 14 heures 30, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		09/05/1926		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
Retraite				

DÉCLARATION

Je me présente à votre unité puisque je pense pouvoir expliquer le phénomène spatial observé le 01 janvier 2010 à La Cotinière, commune de Saint Pierre d'Oléron.

Je recevais des membres hollandais de ma famille depuis une semaine dans mon domicile de La Cotinière. Ce soir là, ils m'ont demandé s'ils pouvaient envoyer des messages attachés à un ballon.

Nous sommes allé sur la terrasse de la maison, qui se trouve face à la mer. Mes amis avaient apporté un « Wensballonen », (un « ballon à souhait »), utilisé traditionnellement dans les fêtes et les anniversaires en Hollande. C'est un objet très courant là-bas.

Le Wensballonen est une sorte de petite mongolfière en papier. Il est gonflé par un brûleur en paraffine qui crée une flamme à la base du ballon. Le ballon se gonfle et il décolle tout doucement. Il reste quelques minutes en hauteur jusqu'à que la flamme s'éteigne (environ 5 minutes). Traditionnellement, on y accroche des messages ou des voeux.

Mes amis ont allumé le ballon entre 20 heures et 20 heures 15, puisque les enfants se couchent à 20h30. Le ballon s'est allumé, il a décollé, il est resté un moment au-dessus de la mer, avant de s'éteindre. Le vent était faible et orienté vers l'ouest (côté mer). On ne peut pas voir la chute de l'objet, puisqu'il se trouve déjà trop loin lorsque la flamme s'éteint.

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

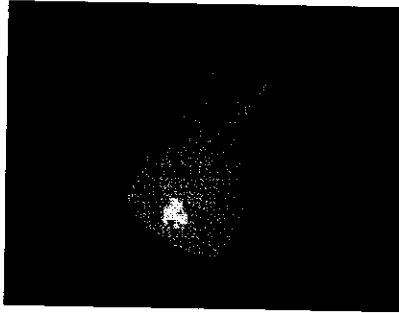
[] -
[] -
[] -
[] -
[1] - Archives :

Signature(s)

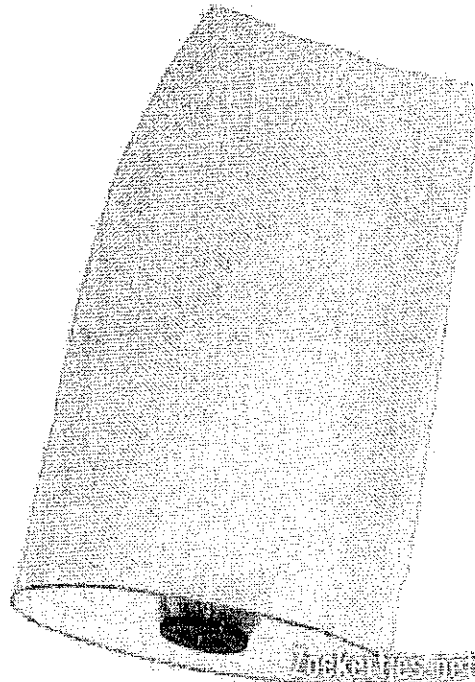
Le

Quand il est dans le ciel, le ballon est de couleur orange, avec du jaune à la base, endroit où se trouve la flamme

Voici la photo d'un wensballonnen en vol:



Voici un Wensballonnen vu de jour, tel qu'il se trouve dans l'emballage:



Quelques jours après, des amis m'ont signalé qu'ils avaient vu dans la presse qu'un OVNI avait été vu le 01 janvier 2009 à La Cotinière. J'ai tout de suite fait le rapprochement avec le tir de notre ballon et j'ai appelé la gendarmerie pour leur fournir l'explication.

Information à l'intéressé(e):

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale.

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

le 09 janvier 2010 à 14 heures 55, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Officier de Police Judiciaire